

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SAINT-VINCENT-SUR-OUST**

Nombre de membres : en exercice	18
présents	11
votants	16

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 2 juillet à 19 heures 30,
le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire et publique, au
lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick Le Boterff, Maire.

Date de convocation : 25 juin 2024.

Présents : Pierrick Le Boterff, Nicolas Simon, Bénédicte Harostéguy, Bernard Gougeon, Élisabeth Sicot, Michèle Hallier, Philippe Grosset, Catherine Hallier, Nolwenn Niol Lanoë, Catherine Boudet, Bastien Cretté.

Absents excusés : Nadège Niel (pouvoir Pierrick Le Boterff), Philippe Clément (pouvoir Philippe Grosset), Annaïg Colombe, Denis Jannot (pouvoir Bénédicte Harostéguy), Erwan Perrot (pouvoir Nicolas Simon), Valérie Richard (pouvoir Michèle Hallier),

Absents : Jean Hallier.

Secrétaire de séance : Élisabeth Sicot.

Délibération numéro : 20240401A

Objet : Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 12 juin 2024.

Délibération numéro : 20240402A

Objet : Acquisition d'un bâtiment aux fins d'y installer une boulangerie.

Délibération numéro : 20240403A

Objet : Vote d'une subvention 2024.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance

Élisabeth Sicot

Le Maire,

Pierrick Le Boterff.